

Présentation

Le service des piscines propose une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes, plusieurs activités pour les enfants et les adultes.

Conditions d'inscription

L'inscription à une activité est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, soit à titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

Après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pourrez procéder au paiement. Si vous bénéficiez d'une prise en charge par votre Comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher des agents d'accueil qui vous indiqueront les conditions d'acceptations. L'inscription n'est effective qu'après le paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. Le bonnet de bain est obligatoire. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Des casiers fermés à clés sont à votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou vol de vos effets personnels.

Il est interdit de pénétrer sur les bords des bassins sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, et des consignes de sécurité dictées par l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de votre activité.
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à votre activité, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines :

aquarive@quimper.bzh / Tel. 02 98 52 00 15

Modification/annulation/interruption d'une activité

En cas d'annulation, modification ou interruption d'une activité :

- ✓ Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale :

La direction peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre votre activité :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas de force majeure (problème technique etc.),
- pour un motif d'intérêt général.

La direction vous proposera une solution de rattrapage pendant les vacances scolaires si cela est possible pour les séances annulées et les jours fériés.

Quimper Bretagne Occidentale procédera au remboursement des sommes déjà versées pour une annulation intervenant avant le début de votre activité. Seul le conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale a le pouvoir de décision concernant le remboursement des cours annulés.

✓ De votre part :

Dans le cas où vous ne vous êtes pas présenté à une séance, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera possible. Dans le cas où vous devez interrompre votre activité de manière définitive et **uniquement** pour raisons médicales, un remboursement ne pourra intervenir qu'après réception du dossier comprenant votre demande, un certificat médical attestant de votre inaptitude et précisant sa durée, d'un RIB.

Toute demande peut être faite

- par courrier adressé à :

Monsieur le Vice-président délégué aux piscines
service des piscines

159 bd de Créac'h Gwen – 29000 Quimper

- Par courriel : aquarive@quimper.bzh

Les tarifs 2025-2026

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire :

- Activité par session : 66,30 € (sept. à déc. ; janv à mars ; avril à juin) pour activités aquagymniques, aquabébé.

	Nombre de séances Saison 2025/2026	Jours fériés
Lundi	30	6 avril 2026 25 mai 2026
Mardi	31	11 novembre 2025
Mercredi	32	
Jeudi	31	14 mai 2026
Vendredi	30	1 ^{er} mai 2026 8 mai 2026
Samedi	32	

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours. Le destinataire est le service des piscines

Vos réponses sont obligatoires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée,

vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Monsieur le vice-président délégué aux piscines
service des piscines

159 bd de Créac'h Gwen – 29000 Quimper

Piscine Aquarive

159 bd de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Renseignements et informations

tél. 02 98 52 00 15 / courriel : aquarive@quimper.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/piscines

Activités

Session 2025 / 2026

- Aquagym
- Aquagym douce
- Aquagym grand bassin
- Aquabike
- Aquabike doux
- Circuit Training
- SwimXRun
- Aquaphobie

Aquarive

Activités	Jours	Horaires *	But de l'activité
Aquagym	lundi mercredi jeudi jeudi	12h30 - 13h15 20h - 20h15 12h30 - 13h15 20h - 20h45	Sport complet faisant travailler tous les muscles sans ressentir la douleur.
Aquagym Douce	jeudi vendredi	NOUVEAU 16h30 - 17h15 11h30 - 12h15	Sport complet faisant travailler tous les muscles en douceur.
Aquagym grand bassin	lundi	20h - 20h45	Activité de renforcement musculaire se déroulant dans le grand bassin.
Aquabike	lundi mardi mardi mercredi jeudi	19h - 19h45 12h30 - 13h15 19h - 19h45 19h - 19h45 NOUVEAU 19h - 19h45	Sport permettant de faire travailler le cardio et de se tonifier.
Aquabike doux	lundi	15h - 15h45	
Circuit training	vendredi	19h15 - 20h	Activité permettant de combiner les bienfaits de l'aquagym, de l'aquabike et autre.
SwimXRun	samedi	NOUVEAU 9h - 10h45	Activité de course à pieds puis de nage.
Aquaphobie	mardi	20h - 20h45	Activité pour se sentir plus à l'aise dans l'eau.

* Sous réserve de places disponibles

Dates des sessions : 2025 – 2026

- Session 1 : du 22 septembre au 20 décembre 2025
- Session 2 : du 5 janvier au 28 mars 2026
- Session 3 : du 20 mars au 27 juin 2026

PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Rappel des dates de vacances scolaires 2025-2026

- **Vacances de la Toussaint** du lundi 20 octobre au dimanche 2 novembre
- **Vacances de Noël** du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier
- **Vacances d'hiver** du lundi 16 février au dimanche 1^{er} mars
- **Vacances de printemps** du lundi 13 avril au dimanche 26 avril



Modalités d'inscription 2025

PAS DE RÉINSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS AQUAGYMNiques

• Préinscriptions

Du lundi 4 au jeudi 27 août
Par téléphone ou mail

• Paiement (avec le dossier complet)

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 sept. de 9h à 17h
Jeudi 4 septembre jusqu'à 20h à la piscine Aquarive

Informations générales

- Cours une fois par semaine
- Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés
- Fin des cours le 27 juin 2026 au soir.
- **Le port du bonnet de bain est obligatoire**

Conditions d'inscription

- Certificat médical optionnel
- Formulaire de santé à remplir

LES TARIFS 2025/2026 *

(de septembre 2025 à juin 2026)

- 66,30 € la session de septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin
- 38,70 € les cinq séances, à utiliser sur la même session
- 8,50 € la séance, sous réserve de place disponible

* Le tarif est valable uniquement pour l'activité, si vous souhaitez rester nager, vous devez vous affranchir du droit d'entrée obligatoirement. Les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire.

Modes de paiement acceptés

Espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, coupon sport ANCV